Enfance et jeunesse
POUR LES ENFANTS DE 0 À 3 ANS

Accueil collectif ou individuel du tout-petit, de manière régulière ou occasionnelle, dans des structures extérieures ou à la maison avec des exigences professionnelles différentes… Vous trouverez, dans la ville et sur le territoire de l'Entente-Vallée*, un large éventail de solutions d'accueil, animées par différents professionnels de la petite enfance, qui s'efforcent d'être toujours mieux adaptées aux besoins des familles.

* *Communes de l'entente-Vallée Beaufort-en-Anjou, Les Bois d'Anjou, La Ménitré et Mazé-Milon.*



Le Relais Petite Enfance (RPE), financé par les communes de l'Entente-Vallée (Beaufort-en-Anjou, Les Bois-d'Anjou, La Ménitré et Mazé-Milon) et la CAF, est un service neutre et gratuit animé par deux professionnelles, éducatrices de jeunes enfants. Il est un lieu d'information,

de rencontre et d'échange au service des parents, du jeune enfant et des professionnels de l'accueil individuel (assistant maternel, garde à domicile).

Une vidéo qui souligne les valeurs humaines qui animent les métiers de la petite enfance : bienveillance, écoute, patience et respect.

Son rôle :
Pour les familles :
– Renseignement sur l'ensemble des modes d'accueil du territoire,
– Liste et disponibilités des assistants maternels agréés,
– Information sur les démarches administratives et les aides financières,
– Accompagnement dans votre rôle de parent employeur,
– Écoute et soutien dans votre relation avec votre salarié et votre enfant,
– Matinées rencontres.

Pour les professionnels (assistant maternel, garde à domicile) :
– Conditions d'accès et d'exercice aux métiers de l'accueil individuel,
– Mise à jour de vos disponibilités sur la liste des assistants maternels,
– Renseignements administratifs et pédagogiques,
– Information générale sur la législation,
– Écoute et soutien dans la relation avec votre employeur et avec l'enfant,
– Orientation sur vos besoins de formation,
– Temps d'échange, réunion… pour contribuer à votre professionnalisation,
– Matinées rencontres.

Coordonnées RPE de Beaufort-en-Anjou
Maison de la petite enfance
1, rue des déportés – Beaufort-en-Vallée
49250 Beaufort-en-Anjou
02 41 44 44 04 – relaispetiteenfance@beaufortenanjou.fr
Permanences :
– Lundi (semaine paire) de 13h à 17h uniquement par téléphone.
– Mercredi de 14h à 17h.
– Jeudi de 14h à 18h et sur rdv de 18h à 19h.

Il existe deux autres sites d'accueil à Mazé-Milon et la Ménitré.
RPE de Mazé-Milon
Allée du Clos de Mazé
49630 Mazé-Milon
02 41 80 21 29 – rpe@maze-milon.fr
Permanences :

– Mardi, permanence sur rdv.
– Vendredi, permanence de 14h à 17h.
Rdv possible après 17h.

RPE de La Ménitré
7, rue Joliot Curie – 49250 La Ménitré
02 41 44 47 42 – rpe-lamenitre-pdl@vyv3.fr
Ouvert le lundi de 13h30 à 17h30 uniquement sur rendez-vous (possibilité de rendez-vous plus tardif sur demande).

Cinq établissements accueillent les enfants de 0 à 6 ans*. Deux se situent dans la ville de Beaufort-en-Anjou et trois autres dans les communes de Mazé-Milon, La Ménitré et Les-Bois-d'Anjou sur le territoire de l'Entente-Vallée. Ces cinq structures disposent d'espaces et de matériels pédagogiques adaptés qui permettent l'éveil des enfants et l'apprentissage de la vie en collectivité. Elles proposent à la fois des accueils réguliers et occasionnels pour permettre de répondre aux besoins diversifiés des familles.

Cinq structures, trois modes de fonctionnement
Quelles soient municipales, associatives ou privées, les structures sont régies par le code de la santé publique. Infirmière puéricultrice, éducatrice de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture, CAP petite enfance, assistants maternels... chacune de ces cinq structures répond à des exigences et des compétences professionnelles de la petite enfance différentes en fonction de vos souhaits.

1-Public
Le multi-accueil à Mazé-Milon, propose un accueil collectif régulier ou occasionnel organisé avec les parents dans le cadre d'un contrat. La structure accueille 48 enfants de 2 mois à 3 ans.
Coordonnées : Multi-accueil à Mazé-Milon
Allée du Clos, Maison de l'Enfance – 49630 Mazé-Milon
02 41 80 42 53 – multi.accueil@maze-milon.fr

2-Privée
La micro-crèche « Dans ma cabane » à Beaufort-en-Anjou est une structure d'accueil privé, de petite taille. A la différence des structures publiques, elle accueille toutes les familles, sans aucun critère d'admission mais est limitée à 10 enfants de 0 à 4 ans.
Coordonnées : Dans ma cabane
22, rue des Hauts Champs à Beaufort-en-Vallée

49250 Beaufort-en-Anjou
06 72 98 85 81 – contact@dansmacabane.fr

La micro-crèche « Dadoom » à Beaufort-en-Vallée accueille jusqu'à 12 enfants de 3 mois à 4 ans à partir d'une demi-journée par semaine sans aucun critère d'admission.
Coordonnées : Dadoom
47, rue Charles de Gaulle – Beaufort-en-Vallée
49250 Beaufort-en-Anjou
02 41 45 06 36 – 07 68 58 76 09 – dadoom.creche@gmail.com

La maison d'assistantes maternelles (MAM) « Ô Doux Rêves » accueille les tout-petits du lundi au vendredi, de 7h30 à 19h, ainsi que le samedi et les jours fériés sur demande.
22, rue Claude Chauvière
07 87 94 21 97.

La micro-crèche « Dadoom » à Fontaine Guérin accueille jusqu'à 12 enfants de 3 mois à 4 ans à partir d'une demi-journée par semaine sans aucun critère d'admission.
Coordonnées : Dadoom
7, rue des Frênes – Fontaine-Guérin
49250 Les-Bois-d'Anjou
07 68 39 29 90 – dadoom.lba@gmail.com

3-Associatif
Le multi-accueil « Gabar'Ronde » à La Ménitré, propose un accueil collectif régulier ou occasionnel organisé avec les parents dans le cadre d'un contrat. La structure accueille 18 enfants de 2 mois 1/2 à 3 ans.
Coordonnées : Gabar'Ronde
7, rue Joliot Curie – 49250 La Ménitré
02 41 44 43 55 – ma-gabarronde-pdl@vyv3.fr

La halte-garderie « Les Gaiminous » à Beaufort-en-Anjou est gérée par l'association Familles Rurales. Elle est subventionnée par la commune de Beaufort-en-Anjou. Sa capacité d'accueil est de 18 places pour les enfants de 2 mois à 4 ans. Il n'y a pas de liste d'attente, l'inscription est immédiate.
Coordonnées : Les Gaiminous
Rue des Déportés à Beaufort-en-Vallée
49250 Beaufort-en-Anjou
02 41 44 44 31 – lesgaiminous@*beaufortenanjou*.fr

* *Variable en fonction des structures d'accueil.*

Assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s, garde à domicile, fille au pair, baby-sitter… Tour d'horizon des différents modes de garde possibles selon votre situation et vos revenus pour garder votre enfant pendant toute une journée, ou sur des temps limités.

Les assistant(e)s maternel(le)s
Ce personnel formé accueille, à domicile, un nombre déterminé d'enfant (maximum 4) selon l'agrément délivré par la Direction de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Conseil Départemental.
Les conditions d'accueil, horaires et tarifs, sont librement consentis entre l'assistant maternel et les parents. La famille devient employeur. Le relais des assistants maternels, service aux parents et aux assistants maternels, peut vous accompagner dans votre choix.
Coordonnées : Assistants maternels – Relais d'assistantes maternelles (RAM)
Rue des déportés à Beaufort-en-Vallée
49250 Beaufort-en-Anjou
02 41 44 44 04

L'accueil à domicile et la garde partagée
Cet accueil peut être individuel ou partagé et concerner un ou plusieurs enfants. Plusieurs familles se regroupent, ou non, pour employer une »nounou » qui accueille les enfants au domicile des parents. Il suffit de faire appel à une association, une employée de maison ou une entreprise.

Le baby-sitting
Un mode d'accueil occasionnel pour un évènement ponctuel ! Sortie en amoureux, semaine de vacances… Le ou la baby-sitter s'occupe de vos enfants chez vous ou à tout autre endroit que vous aurez décidé ensemble. Adressez-vous à une agence spécialisée dans la garde d'enfants, étudiez les petites annonces affichées dans les commerces, la presse régionale ou en ligne.
Le service enfance-jeunesse de la ville met également à votre disposition un listing de baby-sitter.
N'oubliez pas de déclarer son activité.

Coordonnées : Baby-sitting
Caisse d'allocations familiales
32, rue Louis Gain
49100 Angers
0 810 25 49 30

Pour les enfants de 0 à 3 ans

La ville propose différents espaces ou chacun peut évoluer en fonction de son âge.

– Square de la mairie : jeux pour jeunes enfants.
Accès : Parking du Mail, rue du Mail.
– Site de l'Anjou : Skate-park, pumptrack, structure fitness.
Accès : Avenue de l'Anjou.
Règlement d'accès et d'utilisation du skate park : cliquez ici.
– Site de l'éco-parc : tyrolienne, city parc, parcours santé, ping-pong, pétanque.
Accès : Rue de la Cormelière – Gée
– Square des Haut-Champs : aire de jeux sensorielle.
Accès : Rue des Hirondelles.
– Aire de jeux au Clos de la Chaussée : jeux pour enfants.
Accès : rue Gabriel Boussard (derrière la salle des Plantagenêts).
– Square des Plantagenêts : jeux pour enfants.
Accès : à l'angle du boulevard Similien Giladeau et de la rue Christian Rabin.
– Aire de jeux promenade des Rimiaux : terrain multisports, jeux pour enfants.
Accès : à l'angle de l'allée des Troënes et de la rue Émile Joulain.
– Parcours santé du marais : promenade avec modules sportifs.
Route de l'Épinay.

A la ludothèque
La cabane à jeux met à la disposition des enfants des jeux, à utiliser sur place ou à emprunter. Ce service est ouvert tous les mercredis et samedis de 10h à 12h et 1 mercredi sur 2 de 15h à 18h.
Coordonnées :
Allée du Clos de Mazé – 49630 Mazé-Milon
02 41 66 50 26.

Au centre d'animation sociale
Ateliers parents-enfants, p'tite pause entre parents et enfants… ouvert à tous les habitants de l'Entente, le centre d'animation sociale est un lieu de rencontre et d'échange entre les générations. Vous avez une demande, une idée, besoin de rencontrer les autres… Poussez la porte !
Programme d'animations : cliquez ici
Coordonnées :
2, rue de Lorraine – Au Forum de Beaufort-en-Vallée
49250 Beaufort-en-Anjou
02 41 45 60 89.